

POLITIQUE CULTURELLE**Le budget continue
à progresser
en FWB**

La ministre de la Culture Alda Greoli (cdH) présentait, ce jeudi, la nouvelle édition du Focus Culture, publication annuelle de son administration qui fait le point sur les moyens investis dans ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles en 2017, une année marquée par le nouveau décret des Arts de la scène qui a engendré un renouvellement partiel des bénéficiaires.

Avec un budget de 631.671 euros, ce budget est en croissance de 15,6% entre 2011 et 2017, et de 7,2% par rapport à 2014. Il représente 23% du budget restant de la Fédération, une fois qu'on en a extrait l'enseignement qui représente à lui seul les trois-quarts des dépenses générales. Parmi les secteurs subventionnés, la jeunesse et l'éducation permanente progressent de 97.878 à 105.158 euros (dépassant les arts de la scène, financés à hauteur de 90.809 euros en 2017), de même que la dotation de la RTBF qui passe de 233.566 à 244.393 euros. Les domaines de la participation culturelle, des arts vivants et de l'audiovisuel constituent à eux seuls 81% du total des dépenses de l'Administration générale de la culture en 2017.

Concernant la répartition géographique, Bruxelles concentre 44% des dépenses, suivie des provinces de Liège et du Hainaut, avec 20% et 18%, respectivement. Et pour ce qui est de la répartition des dépenses par fonction culturelle, on remarque qu'un tiers environ va à la création (31%, dont 55% pour le domaine des arts vivants), un tiers à l'éducation et 23% à la diffusion.

TIMOUR SANLI (ST.) ET X.F.